

Code d'article 186.50

Description RAMEQUINS

Catalogue HOS 354

Mise à jour 02/07/2025 07:32:20


Spécifications du produit

Unité de mesure UNITÉ

Dimensions Ø 6x2,5 CM

Matériel INOX

Grammage ARGENTE

Capacité du conteneur 45 ML

Poids net d'une unité (g) 25,00

Ligne de produits 'ARTINOX'

Code Décision 97/129/CE FE 40

Signage Triman et Info-Tri



Codes

Intrastat 73239300

ITF14 18420499186501

EAN13 8420499186504

Colisage

Paquet Unités / paquet 12

Dimensions paquet (cm) 6,50 x 7,00 x 5,50

Poids brut colis (kg) 0,34

Volume paquet (m³) 0,0002503

Code Décision 97/129/CE PAP 20 + PP 5

Signage Triman et Info-Tri


Carton Unités / carton 576

Paquets /carton 48

Dimensions carton (cm) 28,00 x 28,25 x 21,00

Poids brut carton (kg) 16,16

Volume carton (m³) 0,0166110

Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri


Palette Cartons / couche 8

Cartons / palette 40

Conditionnement (U base x couches) 8 x 5

Poids (kg) 670,40

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau

Recyclable



Four



Résist. graisses



Lave vaisselle



Réutilisable



Conditions d'utilisation

Lave-vaisselle.

Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

161.37 BASKET POUR 1 RÉCIPIENT
161.38 BASKET POUR 2 RÉCIPIENTS